

20231212 La Croix

<https://www.la-croix.com/religion/migrants-a-lyon-une-cinquantaine-de-jeunes-se-refugient-dans-une-eglise-20231212>

Migrants : à Lyon, une cinquantaine de jeunes se réfugient dans une église

Depuis vendredi, des dizaines de jeunes migrants ont trouvé refuge dans une église du 3e arrondissement de Lyon. L'archevêque de la ville, Mgr Olivier de Germain, invite les responsables politiques « à trouver une solution pérenne ». Le sujet doit être abordé ce mardi entre le président de la métropole et la préfète.

- Fanny Uski-Billieux,

réservé aux abonnés



Des dizaines de migrants ont trouvé refuge dans l'église du Saint-Sacrement, à Lyon. Diocèse de Lyon

Depuis le mois d'avril, 150 jeunes migrants sont installés dans un campement square Sainte-Marie-Perrin, en face de l'église du Saint-Sacrement, dans le 3e arrondissement de Lyon. Vendredi 8 décembre au soir, les membres du collectif Soutien/Migrants Croix-Rousse, qui accompagnent ces jeunes dans leurs démarches administratives, sont venus demander au prêtre de la paroisse, le père Renaud de Kermadec, de pouvoir se réfugier dans l'église.

« Nous ne pouvons pas gérer la situation seuls »

Après négociations, le prêtre a accepté d'accueillir les migrants, et depuis, une cinquantaine de personnes dorment dans l'église. [L'archevêque de Lyon, Olivier de Germain](#), est ensuite venu sur place vendredi vers 23 heures pour échanger avec les jeunes et les membres du collectif. Il a refusé l'intervention des forces de l'ordre en attendant qu'une solution soit trouvée. « *La parole de Dieu demande d'accueillir l'immigré et de respecter la dignité de toute personne humaine* », a-t-il déclaré pour expliquer sa décision.

À lire aussi [L'étoile des mineurs migrants](#)

Dans un communiqué, publié lundi 11 décembre au lendemain d'une messe dominicale qui « a pu se dérouler dans de bonnes conditions, avec un grand respect de part et d'autre », le

diocèse a précisé qu'il s'agissait d'une solution « provisoire », « ce lieu de culte réservé à la prière n'étant pas adapté pour un tel accueil ».

« Nous ne sommes qu'un maillon et nous ne pouvons pas gérer la situation seuls, complète le père Renaud de Kermadec, joint par *La Croix*. Nous n'avons ni les compétences, ni l'infrastructure pour cela. » Le lieu ne possède effectivement pas de sanitaires et n'est que très peu chauffé.

24 300 mineurs isolés en France

En arrivant dans la métropole lyonnaise, ces jeunes migrants doivent passer une évaluation de « minorité » pour prouver qu'ils sont effectivement mineurs et pouvoir être ensuite pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Cependant, très souvent, ces jeunes n'ont pas de papiers avec eux et donc aucune preuve administrative de leur minorité. Dans ces cas-là, la « minorité » leur est refusée et ils ont la possibilité de faire un recours auprès du juge pour enfants. C'est le cas de la plupart des jeunes migrants du square Sainte-Marie-Perrin. En octobre, l'Unicef estimait qu'il y avait en France 24 300 mineurs non accompagnés pris en charge aujourd'hui en France par l'ASE.

À lire aussi [Mineurs et migrants, un « rêve » de France à l'épreuve de la réalité](#)

Depuis vendredi, le diocèse et le collectif Soutien/Migrants Croix-Rousse attendent une réponse des pouvoirs publics. Le sujet doit être abordé ce mardi 12 décembre lors d'un entretien entre le président de la métropole et la préfète. De son côté, Renaud Payre, vice-président de la métropole de Lyon, a expliqué que « ces jeunes migrants ont été estimés majeurs. Et lorsqu'un département évalue les jeunes comme majeurs, c'est à l'État de les prendre en charge. Tout le monde doit prendre ses responsabilités. »

La préfecture estime pour sa part que la prise en charge des mineurs isolés ou présumés mineurs – tant que les recours se poursuivent – incombe à la métropole. Le diocèse de Lyon s'est dit « prêt à héberger provisoirement une partie de ces jeunes migrants, mais ne peut absorber l'ensemble des demandes. »